



COMMUNE DE MARSENS



Le Conseil communal met au concours le poste de
Personnel de nettoyage – 30%

Taux d'activité : environ 30% (12 heures par semaine)

Lieu de travail : Marsens

Horaires : entre 6h00 et 8h00 / entre 13h30 et 16h30 ou à convenir.

Tâches principales

Halle de gymnastique

Nettoyage de la halle de gymnastique (vestiaires, douches, WC, fenêtres) du lundi au vendredi entre 6h00 et 8h00 et pendant les vacances scolaires, environ 7 heures par semaine.

Nettoyages d'été : une fois par année une semaine en juillet avec des étudiants de 7h00 à 15h00.

Bâtiment administratif

Nettoyage des bureaux, salle du conseil, cuisine, WC, corridors et fenêtres 2 jours par semaine, environ 5 heures.

Ecoles

Remplacement pour les écoles en cas de maladie ou d'absence du personnel habituel.

Expérience dans les nettoyages souhaitée.

Entrée en fonction : 1^{er} décembre 2021

Les offres de services sont à adresser au Conseil communal, Route des Gattes 16, 1633 Marsens ou par courriel commune@marsens.ch, avec mention «postulation personnel nettoyage» jusqu'au **30 octobre 2021**. Seules les candidatures qui répondent aux critères du poste seront traitées.

Pour des renseignements : M. Frédéric Buchs, responsable de la conciergerie fbuchs@marsens.ch / 079 888 22 25.

Le Conseil communal